



# COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ ET DE LA MIXITE

## MODALITES DE RECOURS

**1.** Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**2.** L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

**3.** La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

**4.** Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

\*\*\*\*

Réunion du 22 septembre 2022

---

Présidente : MME Patricia ARNOUX

---

Présents : MMES. FONTAN Patricia – EVRARD Geneviève – BUDIN Laura – LALANE Marjorie  
MM. BLENGINO Sébastien – GHIBERTI Olivier – DALMASSO Adrien – COFFIN Tony – TOMBA  
Stefano – SCHMIDT Jean Claude

---

Techniciens : MM. : Stéphane GALIANO – Christophe DUPONT

---

Ouverture de la séance à 19h

### **POINTS EVOQUEES**

#### **1. INCLUSION**

- Présentation des nouveaux membres
- Un mot de rentrée de tous les membres présent (**Météo**)

Dérouler du cadre de fonctionnement

- Qui suis- je ?  
(Présentation du Conseiller Technique Christophe DUPONT)

#### **2. BILAN Saison 21/22**

- Vidéo présentée lors de l'AG départementale
- Objectifs atteints et non atteints (Sportifs et de structuration)

#### **3. PERPECTIVES**

- **Projet Fédéral 2024**

(Permettre à tous de Jouer partout – Développer le Foot Féminin)

Commission de développement du FOOTBALL Féminin et de la Mixité

- Favoriser et assurer la MIXITE dans les responsabilités et l'encadrement
- Améliorer la STRUCTURATION et accompagner la dynamique des Clubs (Infrastructures et encadrements sportif, médical et administratif adaptés)
- ECOLE FEMININE DE FOOTBALL

Aide à l'accueil – Encadrement et Fidélisation

- **NOTRE PROJET = NOUVEAUX OBJECTIFS** (2 Ans)
- **PRINCIPAL** : Favoriser la Mixité dans la prise de responsabilité
- **SECONDAIRE** : Continuer à accompagner les Clubs

#### **4. Présentation du lancement Guide de l'Éducateur**

A la demande des membres rajoutés Educatrice sur l'onglet (Site internet)  
Visualisation sur le site des éléments mis à disposition \*

#### **5. LABELS**

11 Labels saison 21/22

En renouvellement cette saison : AS Cannes – ESCR – OGC Nice – Cavigal  
Nouvelle Candidature : GF Tournette Levens – ES Villeneuve Loubet

#### **6. PROJET TOUTES FOOT**

Inscription – Action (s) à réaliser - Jury Départemental  
En lien avec la Coupe du Monde Féminine (Juillet 2023)

#### **7. PRESENTATION DES JOURNEES EVENEMENTIELLES DE LA SAISON**

Rentrée du Foot – Plateau de Noël – Festival – Urban Soccer – Beach Soccer

#### **8. FOOT DES JEUNES**

U15F : Championnat à 11 + à 8 (Nombre d'équipes engagées)  
Difficultés des Clubs (Effectifs – Encadrement – Engagements)  
**LMF Tour**: AS Monaco FF (Challenge Futnet)

#### **9. FOOT DES ENFANTS**

Foot à 8 : Niveaux – Organisation de la saison - les Montées et les descentes -  
Challenge (Triangulaire) – FAL

Foot à 5 : Rassemblement (Festifoot – Plateau – Futsal) – FAL

**Modifications de la pratique U6-U7**

#### **10. POINTS COMPLEMENTAIRES**

- ❖ Futsal : Challenge National U18 à Sén + COCA-COLA FUTSAL
- ❖ Formations : Faible participation (Module animatrice)  
Avoir une attention sur les Obligations d'encadrement dans la pratique Féminine

#### **11. CONCLUSION**

- La parole est donnée à chacun
- Prochaine réunion le jeudi 01 décembre à 19H (lieu à définir)
- Questions : U13F = FMI ? – Arbitre officiel

La Présidente de séance :  
MME Patricia ARNOUX

Le Secrétaire de séance :  
M. Christophe DUPONT